

# Le tour du Queyrellin

Briançonnais



Chardonnet - Tour du Queyrellin (©Thibaut Blais)



*Cette grande boucle reliant le Col du Chardonnet au Col des Béraudes sous la tête de Cassille permet de découvrir les vestiges des mines du Chardonnet tout en bénéficiant d'une incroyable vue sur le massif des Écrins et en terminant par le lac des Béraudes.*

## Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 16.6 km

Dénivelé positif : 1091 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Col, Faune, Flore, Lac et glacier, Pastoralisme, Point de vue, Refuge

# Itinéraire

**Départ** : Parking de Fontcouverte

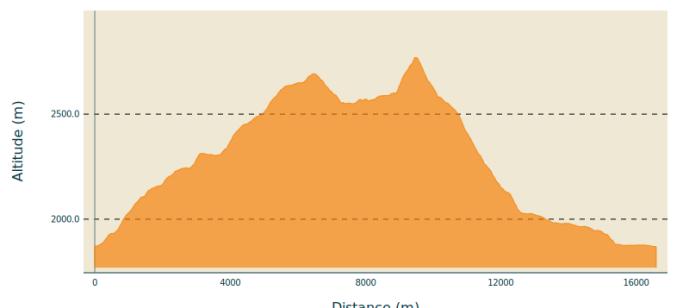
**Arrivée** : Parking de Fontcouverte

**Balisage** :  GR

**Communes** : 1. Névache

2. Le Monêtier-les-Bains

## Profil altimétrique



Altitude min 1869 m Altitude max 2769 m

1. Depuis le parking de Fontcouverte, traverser le camping situé en face pour rejoindre une large piste sur la gauche. L'entrée du sentier menant au Chardonnet est signalée par un grand panneau à hauteur de l'entrée.

L'itinéraire s'élève d'abord progressivement sur un sentier empierré dans une forêt de mélèzes en suivant le GR57 pour rejoindre rapidement les chalets de Laraux.

2. A proximité des derniers chalets, ignorer le sentier de gauche et poursuivre le GR57 s'élevant à travers la prairie et le vallon du bois des Alberges jusqu'à rejoindre le Refuge du Chardonnet.
3. Environ 400 mètres après le refuge, ignorer le chemin de gauche et traverser la passerelle du ruisseau du Raisin : le sentier s'élève alors de façon soutenue pour gravir le ressaut donnant sur le vaste marais d'alpage du Chardonnet.

Le sentier contourne alors la zone humide du Chardonnet par la gauche, puis s'élève progressivement à flanc de montagne en suivant d'anciens poteaux électriques à travers la pelouse alpine jusqu'au col.

4. Juste avant le col, s'engager sur le sentier de droite. Celui-ci surplombe le Lac de la mine pour rejoindre le Col du Chardonnet Nord et les anciennes mines.

Une fois au col, le sentier bascule sur l'autre versant, passe sous les vestiges d'une mine, pour se poursuivre sur 2,4 km à travers un vaste pierrier sous la tête de Cassille et rejoindre le Col des Béraudes.

5. Sous la Roche des Béraudes, à la bifurcation, prendre le sentier de droite qui s'élève de façon soutenue pour rejoindre le Col des Béraudes.
6. Passer le col puis entamer la redescente de cet imposant pierrier jusqu'à atteindre le déversoir du Lac des Béraudes. Puis au déversoir poursuivre la descente en direction du fond de vallée pour finalement atteindre le Pont du Moutet.

7. Franchir le Pont du Moutet pour rejoindre le parking de Laval . Il faut alors suivre la D301T sur un peu moins de 300 mètres , puis, une fois la passerelle franchie, quitter la route pour suivre un sentier longeant le Ruisseau de Saint Jacques en direction de la Clarée . Le sentier débouche rapidement sur une petite passerelle : franchir la passerelle pour récupérer le sentier en rive droite de la rivière.

8. Poursuivre ce sentier en rive droite (ignorer le Pont de Roche Noire) pour rejoindre le hameau de Fontcouverte.

Le sentier débouche sur la D301T à proximité du Pont du Jadis : poursuivre la route bitumée pour rejoindre le point de départ.

# Sur votre route...



Le Refuge du Chardonnet (A)

Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exceptionnelle (C)

Les mines de graphites du Chardonnet (E)

la Linaigrette de Scheuchzer (B)

La Petite utriculaire (D)

# Toutes les informations pratiques

## **Les chiens de protection des troupeaux**

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



## **Recommandations**

Au mois de juin certains cols d'altitude sont encore difficilement praticables et donc fortement déconseillés : veillez à bien vous renseigner sur leurs enneigement avant de vous engager.

L'itinéraire reliant le Col du Chardonnet au Col des Béraudes consiste à traverser un vaste pierrier en pente raide sous la Tête de la Cassille. Le sentier est étroit et aérien, attention aux chutes de pierres. Le Col des Béraudes est équipé d'un passage câblé.

Dans la Clarée, les chiens doivent être tenus en laisse sur tous les sentiers, pour des raisons de protection de la faune sauvage, mais aussi pour la cohabitation avec les chiens de protection des troupeaux.

## **Matériel**

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, crème solaire, bâtons de marche, plusieurs litres d'eau, veste coupe-vent.

## **Comment venir ?**

Parking conseillé

Le tour du Queyrellin

## **Accessibilité**

**Niveau d'accessibilité :** Expérimenté

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## **Bouquetin des Alpes**

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3360m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

## **Bouquetin des Alpes**

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

## Lieux de renseignement

### Bureau d'Information Touristique de la Clarée

Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hutesvallees.com

Tel : (+33) 4 92 20 02 20

<http://www.claree-tourisme.fr>



## Source



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>



Office de Tourisme des Hautes Vallées

<https://www.hutesvallees.com>

# Sur votre route...

---

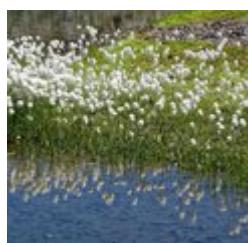


## 🏡 Le Refuge du Chardonnet (A)

Situé au pied des crêtes du Queyrellin et du Raisin, le refuge du Chardonnet est une halte incontournable du GR57 et constitue le camp de base idéal pour accéder aux grandes voies d'escalades du massif du Queyrellin.

Depuis ce refuge vous pourrez aussi bien rejoindre le Pont de l'Alple du Lauzet via le Col du Chardonnet, rejoindre la commune du Monêtier-les-Bains via le col de Roche Noire ( GR57 ), ou encore faire le grand tour des Cerces en direction du Col de la Ponsonniere et col des Rochilles via le GR57.

Crédit : Thibaut.Blaïs©OTHV



## ✳️ la Linaigrette de Scheuchzer (B)

Cette plante reconnaissable à son inflorescence duveteuse blanc pur, semblable à du coton effiloché, se rencontre dans les lieux humides d'altitude comme les marécages et les bords des lacs.

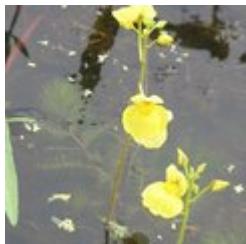
Crédit : Michel.Ducroux©OTHV



## 💧 Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exceptionnelle (C)

Le marais d'altitude du Chardonnet est un complexe exceptionnel d'habitats humides associant des marécages divers, des tourbières basses alcaline, tourbières de transition, plans d'eau et bas-marais. Ce sont des milieux d'une très grande valeur patrimoniale, possédant une grande richesse floristique avec de nombreuses espèces rares et protégées telles que le Jonc arctique et la Petite utriculaire, et faunistiques (insectes).

Crédit : Michel.Ducroux©OTHV



## ✿ La Petite utriculaire (D)

La petite utriculaire est une plante carnivore aquatique qui se rencontre dans les eaux stagnantes et marais tourbeux. Les fleurs, de petite taille, sont jaune pâle et portent un court éperon conique. Proche du seuil des espèces menacées, elle fait partie des espèces protégées.

Crédit : Meneerk Blém © Creative Commons



## ⌚ Les mines de graphites du Chardonnet (E)

Le graphite, dérivé du charbon, date de l'âge carbonifère (soit 300 000 millions d'années) et était utilisé pour la fabrication des mines de crayon et pour les charbons des moteurs électriques. La mine du Chardonnet constitue une des rares mines de graphite exploitées en France.

L'exploitation de la mine débute dès 1824 avec des équipements rudimentaires : pelles, paniers, brouettes. C'est à partir des années 1909 que l'extraction devint plus importante avec l'installation de treuils, l'utilisation de perforatrices et de pompes. La mine était accessible uniquement à pied, mais le minerai était transporté en wagon jusqu'à la vallée de la Guisane par des câbles. La mine était alors dotée d'électricité et de baraquements.

On distingue encore les poteaux électriques et, à l'entrée de la galerie principale, la roue du câble servait à acheminer des wagons jusqu'à la vallée de la Guisane.

Crédit : Thibaut.Blaïs©OTHV